

Résolution

SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPEL À L'ACTION DE LA COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION POUR LE SOUTIEN AUX PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA

Considérant que le conseil d'administration de l'Association Canadienne pour la Thérapie Conjugale et Familiale/Canadian Association for Couple and Family Therapy (ACTCF/CACFT) valorise d'apprendre à travailler dans un cadre respectueux et reconnaissant avec les peuples Autochtones du Canada, en reconnaissant l'intégrité inhérente et la valeur de la vision du monde des peuples autochtones ; et

Considérant que l'ACTCF/CACFT reconnaît la responsabilité des politiques sociales de notre gouvernement dans la violence et le génocide envers les peuples autochtones du Canada, et dans la manière dont les systèmes contemporains, y compris ceux de notre profession, perpétuent cette oppression directement et indirectement ; et

Considérant que l'ACTCF/CACFT s'engage :

- ◆ à une réflexion personnelle dans notre profession sur les domaines dans lesquels nous ne parvenons pas à respecter nos valeurs déclarées de justice sociale (y compris la diversité, l'équité et l'inclusion) ; et
- ◆ à l'humilité à l'égard des avantages non mérités et au désapprentissage de la perspective coloniale eurocentrique qui privilégie les façons d'être et de savoir des Européens-Canadiens ; et
- ◆ à adopter une position plus publique et plus ouverte concernant et remédiant à la relation entre notre profession et la santé et le bien-être des peuples Autochtones, l'histoire du génocide et le système de santé ; et

Considérant que la perspective systémique qui sous-tend le travail de l'ACTCF/CACFT présente des similitudes fondamentales avec la vision du monde de nombreux Peuples Autochtones, notamment l'accent mis sur le rôle de la famille, de la communauté et des relations dans le bien-être ; et

Considérant que le l'ACTCF/CACFT souhaite soutenir fortement la santé et le bien-être des individus, des familles et des communautés Autochtones au Canada, et contribuer à une véritable réconciliation et à l'harmonie entre les peuples autochtones et non autochtones du Canada ; et

Considérant que la Commission de Vérité et Réconciliation a publié une série d'Appels à l'Action comprenant des recommandations concernant l'amélioration des soins de santé et de la protection de l'enfance ;

Par conséquent

L'ACTCF/CACFT avec le soutien du Conseil d'Administration *s'engage par la présente à :*

- ◆ offrir des opportunités à nos membres de faire un travail de réflexion pour comprendre leur propre situation au sein du racisme systémique au Canada et comment cela peut se manifester dans leur travail et au sein de l'ACTCF/CACFT,
- ◆ être des défenseurs et des alliés collaboratifs des familles et des communautés autochtones du Canada, avec les objectifs suivants, tels que déterminés par ces familles et communautés :
 - soutenir et développer le bien-être holistique des Autochtones, et
 - soutenir les droits et libertés des Autochtones
- ◆ marcher aux côtés des individus, des familles et des communautés Autochtones lorsqu'ils y sont invités, en unissant leurs voix pour amplifier les priorités autochtones dans l'ensemble de la communauté Canadienne.
- ◆ s'efforcer de sensibiliser davantage les Canadiens non-Autochtones aux obstacles au bien-être auxquels sont confrontées les familles et les communautés Autochtones et encourager une large participation et un engagement envers le processus et les pratiques de réconciliation.
- ◆ soutenir les recommandations de la CVR et à contribuer à leur mise en œuvre tant au sein de l'ACTCF/CACFT que dans nos propres activités professionnelles et dans nos communautés élargies, par la recherche, l'éducation, le développement et l'évaluation de stratégies de mise en œuvre concernant les Appels à l'Action qui coïncide avec la mission et les domaines d'influence de notre profession

- ◆ en partenariat avec des chercheurs Autochtones, porter la recherche systémique concernant les intérêts et le bien-être des Autochtones à l'attention des participants gouvernementaux et législatifs appropriés ; et
- ◆ après avoir créé les conditions d'une relation non exploitante avec les mentors, les membres et les communautés Autochtones basée sur le respect mutuel, engager des conversations pour obtenir leurs conseils sur la meilleure façon d'atteindre nos objectifs en ce qui concerne les Appels à l'Action, tout en suivant les protocoles de réciprocité appropriés pour le mentorat et les conseils qui peuvent nous être offerts.

Adopté par le Conseil d'Administration de l'ACTCF/CACFT

le 8 avril 2024